



ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIEE A LA
Fédération Française de Handiplongée
N° 17 27 1142
SIREN N° 15 27 0111
Associé AD
Création au J.O. du 26 août 2000
REMENT DDJS N° 2701S586
Autorisée EAPS N° ET 000154

[E INTERNET](http://www.kawan.info)

www.kawan.info

LES KAWAN HANDIPLONGEURS
Siège Social : Hôtel de ville – 27000 Evreux

**Correspondance : 29, Rue du Maréchal Leclerc
27930 CIERREY
contact@kawan.info**

Président : Jean – Michel JULIEN
5, Rue St-Sébastien
27240 THOMER LA SOGNE
Tel : 06 16 32 05 29

Messagerie :

Objet : Convocation à l'assemblée générale du 28 novembre 2009.

Evreux, le Dimanche 1^{er} novembre 2009

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Conformément à l'article 19 des statuts, le comité directeur vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'Association LES KAWAN HANDIPLONGEURS, qui se tiendra le samedi 28 novembre 2009 à 18 heures à la ferme pédagogique de Navarre. A l'issue de l'A. G. le Comité directeur se réunira afin d'élire le bureau 2009/2010.

L'ordre du jour de cette assemblée est le suivant :

- Élargement de la liste des présents et vérification des mandats.
- Désignation du président de séance et du secrétaire.
- Lecture du Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 novembre 2008, par le président, pour approbation.
- Rapport moral présenté par le président et mise aux voix.
- Rapport d'activité présenté par le secrétaire et mise aux voix.
- Rapport financier présenté par la trésorière et mise aux voix.
- Détermination du montant des cotisations saison 2010 / 2011 et mise aux voix.
- Election des membres du comité directeur.
- Présentation et vote du budget prévisionnel de la saison 2009 / 2010.
- Établissement du calendrier des manifestations.
- Questions diverses.
- Intervention des personnalités.

Nous vous rappelons qu'en application de l'article 20 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

Nous comptons très vivement sur votre présence. En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni du pouvoir régulier, ci-joint, complété et signé par vous-même, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats.

Jean Michel JULIEN
Président des KAWAN HANDIPLONGEURS

Secrétaire : Pascal Blanchet, 29 Rue du Maréchal Leclerc, 27930 Cierrey
E-Mail : pascal.blanchet@kawan.info

Tel : 06 16 32 05 12

CANDIDATURE A UN POSTE D'ADMINISTRATEUR

Monsieur le Président,

Lors de la prochaine assemblée générale, les membres de l'association vont devoir procéder à l'élection de nouveaux administrateurs. Je vous informe que je me porte candidat à cette élection. Je suis majeur et à jour de ma cotisation annuelle et remplis donc les conditions prévues par les statuts pour être éligible. J'ajoute que mes connaissances dans le domaine
pourront être utiles pour le développement de l'association.

Je vous demande donc de bien vouloir ajouter mon nom à la liste des candidats.

Nom

Signature

A DETACHER ICI

MANDAT

Je soussigné : _____ donne pouvoir à : _____

de me représenter et voter à l'Assemblée Générale ordinaire des KAWAN HANDIPLONGEURS
le 28 novembre 2009.

Fait à _____ le _____

Signature du mandant précédée de la mention
« Bon pour pouvoir »

Signature du mandataire

A DETACHER ICI

COUPON REPONSE

M., Mme, Melle

Assistera

N'assistera pas,

Se fera représenter par

à l'assemblée Générale des KAWAN HANDIPLONGEURS le 28 novembre 2009.

Je souhaiterais, en outre, que le(s) sujet suivant soit abordé dans les questions diverses.

Signature

PLAN D'ACCES A LA FERME PEDAGOGIQUE DE NAVARRE

